

Demande de prise en charge du Contrat de pro



Transmission du CERFA 12434.02
par courrier ou via le [portail de l'alternance](#) > lien

CERFA 12434.02 *notice* + *pièces à fournir*

Sous 5 jours maximum
après le début du contrat



ou



À l'organisme
de formation



- Vérifie que le CERFA est totalement et correctement rempli
- Vérifie que l'entreprise a versé ses contributions à l'ANFA
- Vérifie que le contrat respecte les dispositions légales et conventionnelles
- Vérifie que toutes les pièces sont présentes
- Vérifie le n° IDE pour les demandeurs d'emploi de 26 ans et plus

Traitement du dossier
par l'ANFA



L'ANFA DISPOSE
DE 20 JOURS
POUR DÉPOSER
ET ENREGISTRER
LE CONTRAT DE
PROFESSIONNALISATION
COMPLET

Causes :

- Mentions non remplies
- Informations non conformes aux dispositions légales et conventionnelles

Contrat non
conforme



Contrat conforme



Retour du contrat
à l'entreprise



Financement
par l'ANFA



Aux conditions définies
par les partenaires
sociaux

- Non paiement des contributions à l'ANFA
- Formation non éligible au regard de l'accord de branche du 30/06/2004 modifié par avenant du 28.04.2011
- Informations non conformes aux dispositions légales et conventionnelles

Refus
de financement



Financement
par l'ANFA



Aux conditions définies
par les partenaires
sociaux

Déclaration à la
DGEFP par l'ANFA